

**La réalisation d'un partenariat entre l'organisme  
de distribution alimentaire Moisson Montréal  
et des producteurs agricoles lavallois**

**Mémoire  
présenté par  
Normand Legault, producteur agricole  
à la  
Commission de consultation publique de  
la Communauté métropolitaine de Montréal**

**2 décembre 2003**

### **Description des partenaires**

Le projet de compostage en partenariat entre Moisson Montréal et des producteurs agricoles lavallois a débuté en juin 2002.

Moisson Montréal, organisme fondé en 1984, est une banque alimentaire qui distribue des denrées agroalimentaires aux organismes communautaires du Montréal métropolitain.

Les producteurs agricoles lavallois, partenaires du projet de compostage, pratiquent le compostage à la ferme depuis 1992. Les feuilles mortes sont récupérées sur le territoire de Ville de Laval et sont compostées par les producteurs agricoles. Le compost obtenu est épandu sur le sol agricole et sert d'amendement aux cultures en croissance.

### **Objectifs du compostage**

Les objectifs poursuivis par le partenariat entre l'organisme de distribution Moisson Montréal et les producteurs agricoles sont les suivants :

- connaître la qualité des ingrédients que les producteurs agricoles reçoivent à la ferme afin d'obtenir un compost de qualité;
- éliminer, par l'opération du tri à la source effectuée par les préposés bénévoles de Moisson Montréal, les éléments indésirables, tels les clous, le verre, les filets d'emballage, les pellicules plastiques, etc.;
- obtenir, par la qualité des résidus provenant de Moisson Montréal, un compost mature, sans aucun contaminant nuisible aux méthodes culturales.

### **Raisons majeures du développement du partenariat du point de vue de Moisson Montréal**

Pour Moisson Montréal, deux raisons majeures sont à la base de ce partenariat :

1. raison environnementale
  - Moisson Montréal voulait détourner les matières putrescibles des sites d'enfouissement;
2. raison financière
  - Moisson Montréal déboursait auparavant 34\$ par tonne de résidus. Maintenant, l'organisme débourse 20\$ par tonne. Ainsi, Moisson Montréal obtient une réduction de 14\$ par tonne en faisant parvenir les résidus chez les producteurs agricoles au lieu de les envoyer aux sites d'enfouissement.

### **Raisons majeures du développement du partenariat du point de vue des producteurs agricoles lavallois**

Plusieurs raisons motivent les producteurs agricoles lavallois à réaliser ce partenariat avec Moisson Montréal :

- Les producteurs agricoles connaissent l'origine des ingrédients pour fabriquer un compost de qualité afin d'amender leurs sols agricoles.
- Les producteurs agricoles s'assurent d'une qualité constante des résidus d'une livraison à l'autre puisque le tri à la source est fait lors de la séparation des fruits et des légumes comestibles des fruits et légumes rejetés.
- Les producteurs agricoles sont conscients que l'on peut valoriser des résidus alimentaires par le compostage au lieu d'envoyer ces résidus aux sites d'enfouissement.
- Le compost obtenu est épandu dans les champs principalement pour augmenter la matière organique détruite par les activités de la production maraîchère.

### **Collaboration développée et entretenue avec Moisson Montréal**

Une étroite collaboration est développée et entretenue entre les préposés de Moisson Montréal et les producteurs agricoles. Après chaque livraison de résidus, une communication téléphonique a lieu afin de vérifier la qualité des résidus mais aussi afin d'améliorer la relation entre les partenaires.

Voici un exemple de cette collaboration :

Problème	Lors des premières livraisons estivales, écoulement de liquides provenant des résidus acheminés par Moisson Montréal
Solution	Addition par les producteurs agricoles de copeaux d'élagage d'arbres dans le fond du conteneur à résidus
Amélioration observée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution des odeurs pendant le chargement des résidus chez Moisson Montréal;</li> <li>• Absorption des liquides dégagés des fruits et légumes pendant le transport</li> </ul>

### **Procédé de compostage**

Pour réaliser ce projet, la méthode de compostage utilisée est décrite dans le *Guide de la collecte et du compostage des résidus verts*, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, 1993.

La technique utilisée pour le compostage est faite par andains. La formation de cet andain est composée initialement par un mélange égal, en volume, de trois parties d'ingrédients disponibles selon les saisons :

1. une portion de résidus de fruits et légumes;
2. une portion de feuilles mortes;
3. une portion de copeaux d'élagage d'arbres.

Ce mélange permet d'obtenir un processus de compostage minimisant le dégagement d'odeurs et le dégagement de liquides. Pour contrôler le lixiviat, un petit andain composé uniquement de copeaux d'élagage d'arbres est placé en aval de l'andain en phase de compostage. Cet andain de copeaux permet d'absorber et de filtrer les liquides qui s'échappent du mélange en phase de compostage ou qui entrent en contact avec ce mélange de compost.

Lorsque le compost vient à maturité, l'épandage se fait entre le 1<sup>er</sup> avril et le 1<sup>er</sup> octobre quand les conditions du sol peuvent supporter les passages de la machinerie agricole sans briser la structure du milieu de culture.

Le taux d'épandage est d'environ de 10 à 20 tonnes de compost par hectare selon les besoins des cultures, et ce, avant la production en champs.

L'épandage du compost en champs est appliqué pour répondre aux besoins agronomiques de la plante cultivée. Cet épandage se fait en respectant la grille de fertilisation du *Guide de référence en fertilisation* du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec, 2003.

### **La phase thermophile : facteur de réussite et de sécurité du compostage**

Dans la phase thermophile du compostage, la température peut facilement grimper à l'intérieur de l'andain jusqu'à 60° C. À ce moment, les organismes pathogènes, les graines des légumes ou des fruits ainsi que les mauvaises herbes sont détruits, ne pouvant survivre à de telles températures.

Cette phase nécessaire au compostage permet d'obtenir un compost de qualité lorsque celui-ci est épandu dans les champs agricoles.

### **Conclusion**

Le partenariat entre Moisson Montréal et des producteurs agricoles lavallois permet donc de détourner les matières putrescibles des sites d'enfouissement. Plus encore, le compost de qualité fabriqué à la ferme augmente la matière organique des sols agricoles et il sert d'amendement aux cultures en production maraîchère.

Quand les ingrédients de base, soit les résidus de fruits et légumes, les feuilles mortes et les copeaux d'élagage d'arbres, sont triés à la source, le compostage à la ferme constitue une solution agronomique et environnementale à préconiser.